

Rapport de développement durable 2023



PRÉAMBULE



Le 10 février 2020, Niort Agglo a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce document stratégique et opérationnel permet, à l'échelle géographique du territoire, d'asseoir une stratégie : engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, à l'image de la loi énergie - climat promulguée fin 2019.

La notion de développement durable ne pouvant être réduite aux problématiques environnementales, ce rapport 2023 du développement durable répertorie également les actions en faveur de l'économie et de l'humain, selon les compétences et politiques publiques exercées par Niort Agglo. Il s'attache également à présenter les nouvelles actions initiées durant l'année 2023.

Ainsi, Niort Agglo porte et anime de nombreuses actions autour des enjeux du développement durable.

PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les ODD ont été adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.



LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



Adopté le 10 février 2020 avec la volonté d'engager le territoire dans une trajectoire bas carbone pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Niort Agglo arrive à mi-parcours. Au premier semestre 2023, les COPIL ont été montés avec les parties prenantes du territoire. La dimension territoriale du PCAET est pleinement exprimée. En effet, le PCAET va au-delà des simples compétences et politiques publiques de Niort Agglo, et en ce sens, la collectivité joue un rôle central pour coordonner les actions locales. Le degré d'avancement du PCAET peut être résumé ainsi :

44%

AXE 1 actions
environnementales et EnR

52%

AXE 2
mobilité

28%

AXE 3
rénovation

38%

AXE 4
agriculture

I LE PLUI-D EN COURS D'INSTRUCTION



Le Plan local d'urbanisme intercommunal et déplacements (PLUi-D) va se substituer à l'ensemble des PLU, POS et Cartes des communes du territoire. Les grandes orientations de développement du territoire définies dans le SCoT vont donc être traduites dans le PLUi-D de l'Agglomération. Le 27 mars 2023, le projet de PLUi-D a été arrêté, en intégrant des dispositions favorisant la transition écologique notamment :

- Les dispositions générales des OAP Habitat, Économie, Équipement ;
- La réalisation d'une OAP Trame Verte et Bleue ;
- La mise en place de règles spécifiques dans le règlement écrit de type coefficient de biotope, et de règles favorisant le développement de la production énergétique ;
- Le règlement graphique de chaque commune, reprenant tous les inventaires (zones humides, inondables, bois et haies, patrimoine bâti...) et les protégeant ;
- Un plan d'actions Mobilités (POA Déplacements) et une OAP Déplacements.

Courant 2023, le PLUi-D se trouve en phase de validation, en vue de son approbation début 2024, après notification aux communes et institutionnels, puis enquête publique du 4 septembre au 5 octobre 2023.

Sommaire

I MOBILITÉS P.4

I HABITAT / BÂTIMENT P.10

I RESSOURCES P.14

I PRODUCTION RENOUVELABLE P.20

I TERRITOIRE P.22

I SOLIDARITÉ / SOCIAL P.25

// Niort Agglo agit pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air dans le cadre des transports



Les vélos à assistance électrique

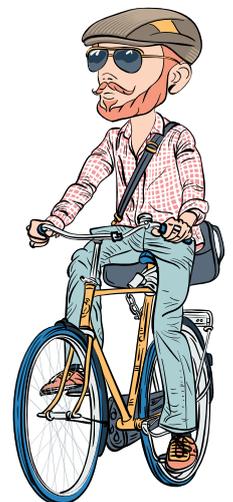
La flotte de vélos à assistance électrique (VAE) est cette année portée à 1200 unités. L'engouement autour de la pratique du vélo se confirme d'année en année. En juin 2023, plus de 2 millions de km ont été parcourus en VAE sur Niort Agglo.

2 MILLIONS DE KM
parcourus en VAE
sur Niort Agglo



Les vélos en libre-service 100% électriques

Avec la mise en œuvre de nouvelles stations dédiées au VLS, il est constaté un véritable engouement pour la pratique du VLS. De nouvelles stations, prochainement déployées, vont encore renforcer l'attractivité de la population pour ce mode de déplacement vertueux.





Les projets d'aménagement Le schéma directeur cyclable

Le Schéma directeur cyclable a été adopté en Conseil d'Agglomération du 27 mars 2023 avec pour objectif la création de **190km d'infrastructures nouvelles**, permettant l'ouverture de **450km d'itinéraires cyclables sécurisés** à terme.

La programmation du schéma directeur cyclable est en cours de finalisation avec les communes, afin de pouvoir proposer fin 2023 un plan pluriannuel d'investissement.



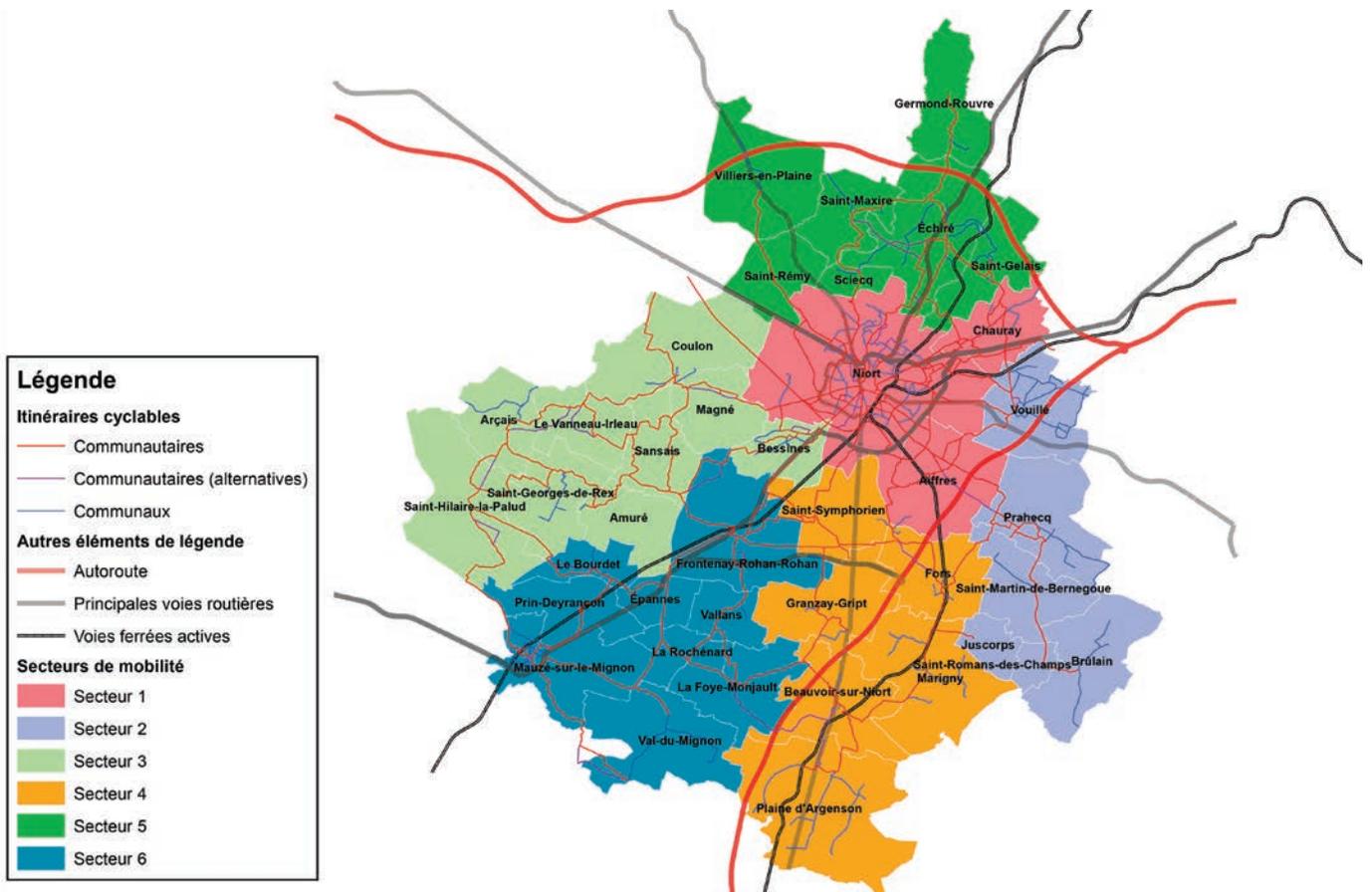
Les aménagements cyclables dans les zones d'activité économiques

En 2023, différents aménagements cyclables sont mis en œuvre sur les zones d'activités économiques gérées par Niort Agglo.

190KM

d'infrastructures nouvelles

450km d'itinéraire



Les parkings relais (P+R) en entrée de pôle urbain

Il est pertinent de disposer de P+R, encore appelées aires multimodales, en entrée de pôle urbain, pour stationner son véhicule et parcourir les derniers kilomètres en transport collectif, voire à vélo. 2023 est marquée par la livraison de deux parkings relais supplémentaires : Espérance et Maisons rouges, à Niort.



Les points de co-voiturage

La troisième phase de déploiement a permis de mettre en œuvre de nouveaux points de co-voiturage. Ainsi, depuis février 2023, le nombre de points de co-voiturage a été porté à 50 sur le territoire, tous répertoriés sur le site de covoiturage TanLib ainsi que sur l'Observatoire national du covoiturage.

Les transports en commun

La ligne express entreprise

Suite à une expérimentation lancée en septembre 2022 pour les actifs travaillant sur Chauray, une nouvelle ligne de car TANLIB Express en correspondance avec les lignes de TER a été confirmée. En effet, la fréquentation de cette nouvelle ligne ne cesse de s'accroître depuis son ouverture.

La conversion énergétique de la flotte de bus

En mai dernier a eu lieu l'inauguration de la station BioGNV et du lancement des 5 premiers bus BioGNV. Dès juillet de cette année, 5 nouveaux véhicules sont venus compléter la flotte. Niort Agglo dispose également de 6 véhicules électriques actuellement en circulation sur le réseau, sous la forme de 4 navettes de centre-ville et de 2 bus gabarit réduit desservant les secteurs difficilement circulables.



10 bus BioGNV
+ 6 véhicules électriques



MOINS DE CARBONNE

Le pôle décarboné des transports

Le démarrage des travaux du futur centre d'exploitation bas carbone du réseau TANLIB a eu lieu au second semestre 2023. Ce projet, très ambitieux en matière d'environnement pour un centre d'exploitation des bus, sera bâti sur le site de l'actuel dépôt. L'ensemble des espaces extérieurs seront repensés pour optimiser les différents flux et laisser une place importante au végétal.

Cette opération soumise à la RE2020 se veut exemplaire : photovoltaïque en toiture, coefficient de biotope à hauteur de 45%, récupération des eaux de pluie issues des toitures pour alimenter les sanitaires ainsi que la station de lavage, plantations, ...

Coefficient de biotope

45%

// Niort Agglo agit pour l'épanouissement des citoyens



Les aménagements des arrêts de bus

En février 2023, une nouvelle rencontre a été organisée avec l'APF et l'Agglomération du Niortais afin de tester la praticabilité d'une dizaine de quais aménagés (mais non accessibles au sens de la loi) par des personnes en fauteuils roulants manuel et électrique. Ces tests, en conditions réelles, permettent d'affiner le degré d'accessibilité des arrêts du réseau urbain. Plus globalement, en 2023, **11 quais ont été mis en accessibilité**, ainsi que des aménagements complémentaires de sécurisation et de confort ont été apportés sur des points d'arrêts de transport en commun.

// Niort Agglo agit pour la cohésion sociale entre les territoires et les générations

Le conseil en mobilités



Ambassadeurs de la mobilité

Les ambassadeurs de la mobilité ont réalisé l'accompagnement individuel de personnes dites « fragiles » sur plusieurs trajets (personne âgée ayant des difficultés à se repérer, personne en situation de handicap bénéficiant habituellement du service TPMP et souhaitant tester le transport collectif accessible au grand public et personne en insertion professionnelle). Sur la période octobre 2022 à juin 2023, les ambassadeurs sont intervenus au sein de l'ASFODEP, organisme de formation proposant des cours de langue française. Dans ce cadre, **40 personnes au cours de différentes sessions ont été sensibilisés** aux différents modes de déplacements.



Animations scolaires

Des animations ont également été proposées auprès des classes de CM2 des communes de l'agglo dans l'objectif de préparer l'entrée en classe de 6^{ème}. Ces animations qui ont porté sur la sécurité, l'inscription pour prendre le bus scolaire et la présentation de l'offre de transport de la CAN, ont bénéficié **en 2023 à 27 écoles, 33 classes et 818 élèves.**

27 écoles bénéficiaires

•
33 classes et 818 élèves



Opération Savoir rouler à vélo

En septembre 2023, le dispositif national Savoir Rouler A vélo a été lancé.

Il a pour objectif d'apprendre aux enfants à se déplacer à vélo en toute sécurité. Niort Agglo a le projet ambitieux de former toute la classe d'âge d'élèves de CM2 des écoles de l'Agglomération, ce qui représenterait sur l'année scolaire 2023 / 2024, **1825 élèves répartis dans 43 classes.**

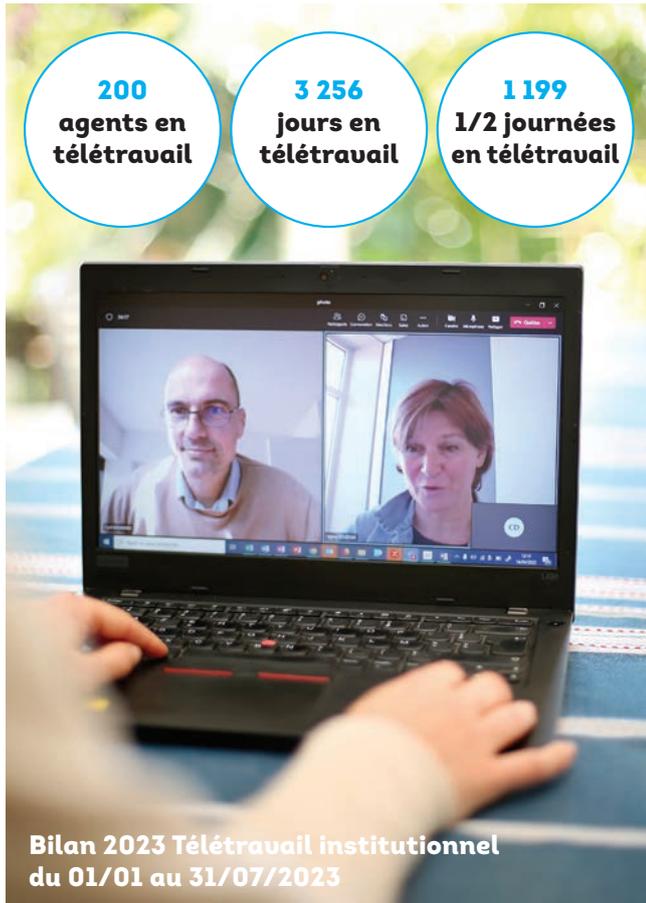
Stands d'information

19 stands sur les offres de mobilité proposées par l'agglomération ont été menés auprès des employeurs, des étudiants ou du grand public du Niortais avec parfois la possibilité de tester les vélos proposés au prêt.

// Intégration du Développement Durable dans le fonctionnement de Niort Agglo

Le télétravail institutionnel

2022 a été l'année de passage à une pratique de télétravail institutionnalisé. En 2023, le suivi du télétravail institutionnalisé a permis de mettre en évidence les éléments suivants :



Sachant qu'un déplacement domicile - travail, suite à enquête interne, est de l'ordre de **8 km par agent et par jour**, le nombre de kilomètres évités grâce au télétravail en 2023 est **estimé à 41 000 km**.

En 2023, sur les trajets domicile - travail

41 000 KM

évités grâce au télétravail soit -4 tonnes de GES

Le renouvellement des véhicules de service

Les collectivités territoriales, lorsqu'elles gèrent **un parc de plus de 20 véhicules de moins de 3,5 T**, ont des objectifs de verdissement des flottes précisés par la loi. Actuellement, une collectivité doit prévoir une proportion minimale de 30% de véhicules à faibles émissions (CO2 inf. à 50g/km) dans le cadre du renouvellement annuel.

En 2022, Niort Agglo a commandé 16 véhicules dont 6 en motorisation électrique soit **37.5 % de véhicules à faibles émissions** et 5 vélos à assistance électrique.

16 véhicules • • • • •

dont 6 en motorisation électrique + 5 vélos à assistance électrique

La formation à l'éco-conduite

Une action de formation a été calibrée en ciblant la direction PREVALEC, et plus particulièrement le service de collecte des déchets au travers des bennes à ordures ménagères.

L'action de formation s'est découpée selon deux axes : la sensibilisation des conducteurs de Bennes à Ordures Ménagères, ainsi que la formation de l'équipe managériale du service collecte pour accompagner la démarche d'amélioration continue dans la durée. Un gain de **10% est attendu** sur les consommations.

Le challenge de la mobilité

Du 5 au 18 juin dernier, **20 établissements** se sont inscrits au challenge de la mobilité et **287 salariés** ont utilisé un mode de placement alternatif à la voiture individuelle pour venir travailler.

Au total 1670 trajets ont été réalisés dont 24,49 % en report modal, **51 908 km ont été parcourus dont 12 886 km en report modal**. Cet événement a permis, outre la sensibilisation à la mobilité dé-carbonée, d'**éviter l'émission 8 tonnes** d'équivalent CO2.

// Les politiques de planification de Niort Agglo



Le nouveau Programme Local de l'Habitat

Le nouveau PLH pour la période 2022-2027 a pris en considération les objectifs poursuivis par les documents stratégiques communautaires (SCoT, PCAET et PLUi-D en cours d'élaboration), notamment la recherche d'une sobriété foncière (avec la lutte contre l'étalement urbain et la densification des enveloppes urbaines) et énergétique (avec l'amélioration de la qualité thermique et de la performance énergétique des logements existants, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Le PLH anime et coordonne donc différentes instances et /ou dispositifs opérationnels favorisant :

- Le réinvestissement du parc de logements anciens privés et communaux dans le cadre ;
- L'amélioration de la qualité des projets en confortant l'identité urbaine, architecturale et paysagère des communes, dans le cadre de la nouvelle « Commission Stratégie territoriale et Habitat social » ;
- L'achat d'un premier logement dans le cadre du PTZ CAN ;
- Le développement qualitatif de l'offre locative sociale dans le cadre d'un soutien financier communautaire et communal accordé sous conditions (notamment de critères énergétiques).

La maîtrise des consommations énergétiques

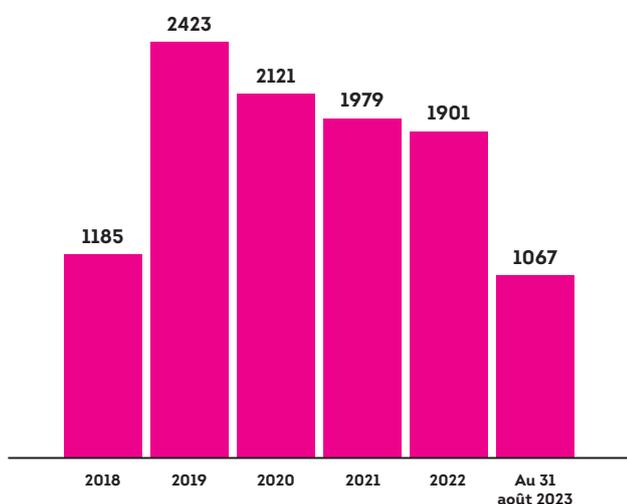
La maîtrise de l'énergie dans l'habitat : La plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat



Afin de pérenniser le service de conseil auprès des habitants sur les questions d'énergie dans l'habitat, Niort Agglo dispose d'une plateforme permettant d'accéder à un conseil neutre, gratuit et indépendant pour toute question en lien avec la rénovation de son logement. L'année 2023 a été marquée par une diminution importante des demandes de conseils au niveau national. La communication nationale et les nouvelles dispositions prises en fin d'année devraient inverser la tendance. Cette diminution a permis toutefois d'offrir une qualité de service plus importante, au travers de visites à domicile et d'évaluation énergétique par exemple.

L'opération d'effacement diffus des consommations électriques

L'effacement diffus de consommation permet de lisser les pics de consommation en délestant le réseau. Ainsi, Voltalis, opérateur national, est rémunéré par RTE pour installer des boîtiers chez les particuliers : ces boîtiers, à grande échelle, permettent de temporairement couper les consommations de chauffage, sans perte de confort, lors des pics de consommation électrique. Au final, cela permet de limiter la pression sur le réseau électrique, où offre et demande doivent être toujours combinées et d'éviter d'allumer les centrales de production d'appoint souvent très carbonées. En octobre, les résultats sur Niort Agglo sont les suivants : **1 155 sites équipés, 211 MWh effacés, soit 94 tCO₂ évitées.**



Nombre de ménages conseillés par l'espace info énergie de Niort Agglo



L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a démarré le 1^{er} juin 2023, pour une durée de 5 ans. Cette nouvelle OPAH prévoit d'aider à la **réhabilitation de 526 logements**. Pour la première fois, des copropriétaires pourront bénéficier d'aides à la rénovation énergétique.

526

logements réhabilités prévus d'ici 5 ans



Le permis de louer

À l'issue d'une première année expérimentale, le dispositif a été reconduit et a fait l'objet d'un élargissement de son périmètre à deux autres secteurs du centre-ville de Niort (secteur Mellaise / Huilerie et secteur Jules Ferry).

En mai 2023, après quatre ans d'application, **467 demandes d'autorisation** ont été instruites et 248 logements ont été diagnostiqués. Niort Agglo a délivré 218 autorisations et 129 refus de mise en location.

467 demandes d'autorisation
 ↪ 248 logements diagnostiqués



La maîtrise de l'énergie dans le patrimoine communal

En 2021, Niort Agglo a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique du patrimoine communal.

Dans ce cadre, en saisissant les opportunités qui se présentaient à elle, Niort Agglo a mis en œuvre deux dispositifs, afin de couvrir l'ensemble des bâtiments communaux :

- L'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA, coordonné par le SIEDS : traitement des communes propriétaires de bâtiments devant répondre à la réglementation Éco-Énergie Tertiaire (décret tertiaire) ;

- Un deuxième dispositif d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie permettant le traitement des communes non soumises à la réglementation Éco-Énergie Tertiaire (AMEC pour Accompagnement à la maîtrise de l'énergie des collectivités).

Pour l'année 2023, l'accompagnement se poursuit pour les communes soumises au décret Éco-Énergie Tertiaire avec la réalisation d'audits énergétiques correspondants, et l'accompagnement par un économe de flux du SIEDS. L'AMEC se poursuit également avec la réalisation et restitution des auto-diagnostics dans les **8 communes volontaires**, engagées dans le dispositif.

• • • • • **8 communes volontaires** • • • • •
 engagées dans le dispositif

HABITAT / BÂTIMENT

L'éclairage public des zones d'activités économiques

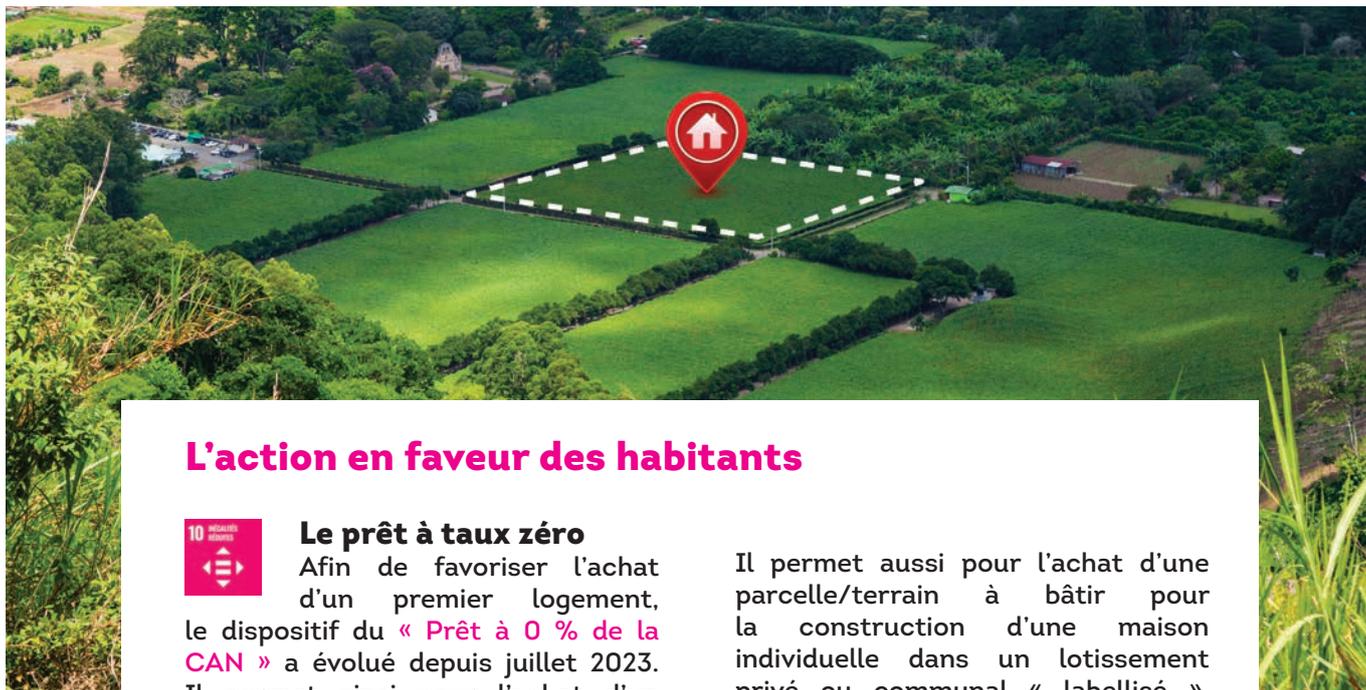


Sur la période 2022 - 2023, 255 points lumineux Sodium Haute Pression ont été remplacés par des leds. Par ailleurs, l'extinction nocturne est généralisée et pérennisée depuis 2022 sur l'ensemble des zones d'activités économiques de Niort Agglo **entre minuit et 5h30**.

Ces mesures participent à la réduction de la pollution lumineuse durant la nuit et ses impacts, notamment sur la faune sauvage et nocturne. L'ensemble de ces mesures va permettre une **réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 25 à 30%**.



// Niort Agglo agit pour la cohésion sociale entre les territoires et les générations



L'action en faveur des habitants

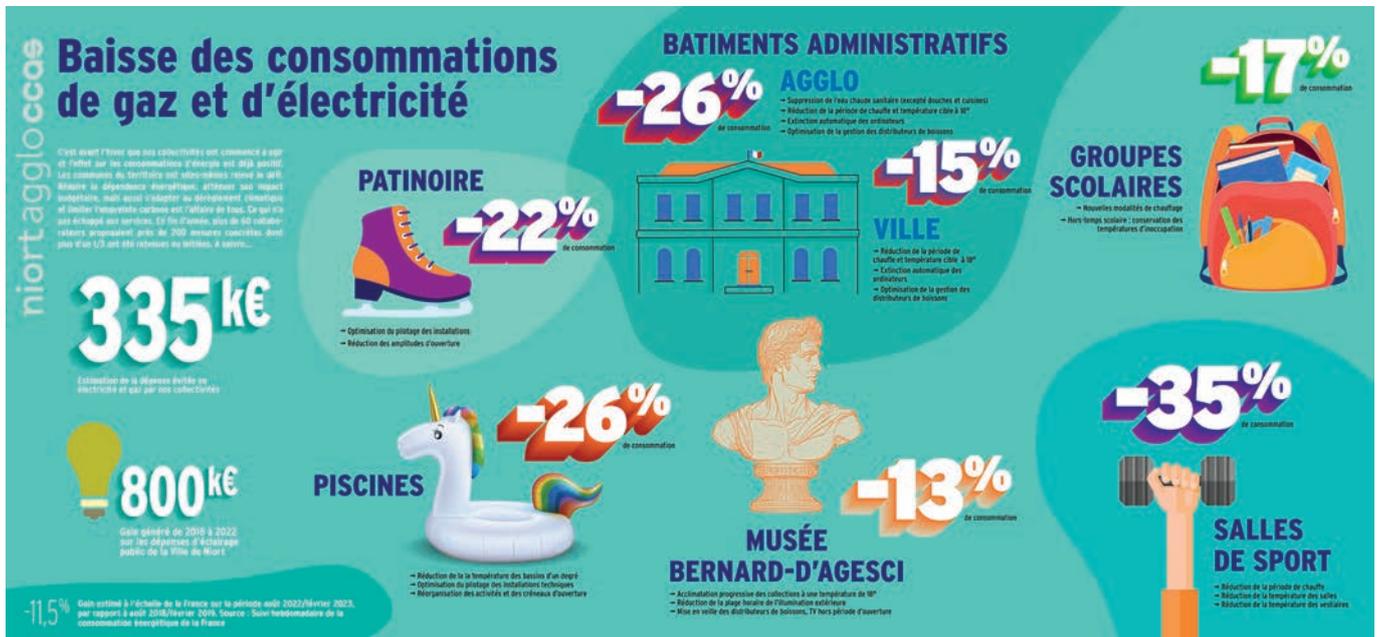


Le prêt à taux zéro

Afin de favoriser l'achat d'un premier logement, le dispositif du « **Prêt à 0 % de la CAN** » a évolué depuis juillet 2023. Il permet ainsi pour l'achat d'un logement ancien construit avant le 1^{er} janvier 1990 avec travaux d'économie d'énergie et situé dans l'enveloppe urbaine d'une des 40 communes du territoire, **l'octroi d'un PTZ pouvant aller jusqu'à 30 000 € maximum sans intérêt sur 15 ans**, complété par une aide financière forfaitaire de 2 000 € ou 3 000 € selon les cas (notamment l'emploi de matériaux biosourcés).

Il permet aussi pour l'achat d'une parcelle/terrain à bâtir pour la construction d'une maison individuelle dans un lotissement privé ou communal « labellisé », ou pour l'achat d'un appartement neuf dans une opération de promotion immobilière « labellisée », l'octroi d'un PTZ pouvant aller jusqu'à 25 000 € maximum sans intérêt, **complété par une aide financière forfaitaire de 1 500 € ou 2 500 € selon les cas** (notamment l'emploi de matériaux biosourcés ou la construction d'un logement en R+1).

// Mobilisation des agents et des services autour du Développement Durable



Le plan de sobriété de la CAN

À l'automne 2022, la crise énergétique a généré hausse des prix et risque de pénurie. Dans ce contexte et conformément à leurs orientations stratégiques, la CAN et la Ville de Niort ont amplifié leur engagement dans une trajectoire de sobriété énergétique.

Une démarche commune a mobilisé directions-métiers et experts en énergie, patrimoine et ressources et a abouti à la déclinaison de multiples mesures de sobriété énergétique. Au global, Ville et Agglo ont économisé près de 335 000 euros sur les factures de gaz et d'électricité, grâce aux différentes mesures mises en œuvre dans les directions et services.

// La mobilisation des citoyens

niort agglo
Agglomération du Niortais

Venez prendre un APÉRO RÉNO

Mercredi 4 octobre
Plaine-d'Argenson
Salle des fêtes de Belleville
de 18h à 20h

Les conseillers France Rénov' de Niort Agglo vous invitent à une soirée jeux de société autour d'un apéritif. Créés spécialement pour l'occasion, venez vous affronter au **Monopoly® de la rénovation**, au **Trivial Pursuit® de l'énergie**, et plus encore !

Infos et inscriptions auprès de la mairie

Logos: Niort Agglo, France Rénov', CEE Les Territoires d'Innovation, Plan climat niort agglo



Les actions de sensibilisation dans le cadre de l'accompagnement à la rénovation énergétique

En 2023, des sessions de sensibilisation ont été organisées en direction des habitants pour inciter à la rénovation énergétique avec comme actions phares, préparées en collaboration avec les communes volontaires les campagnes thermographiques (sensibilisation à la thermographie et à la rénovation énergétique mais aussi un rappel de nos compétences aux élus des communes qui deviennent un relais auprès des habitants qui auraient besoin de conseils et/ou d'accompagnement) et les Apéros Réno (sensibilisation à la rénovation énergétique de manière ludique par le jeu lors d'une soirée conviviale).

// Intégration du Développement Durable dans le fonctionnement de Niort Agglo



Les achats responsables et durables

Pour Niort Agglo, le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables) est obligatoire dans le sens où les dépenses annuelles de la commande publique s'élèvent à plus de 50 millions d'euros. Niort Agglo et la ville de Niort se sont engagés dans une démarche d'achat public responsable avec, depuis mi 2022, la construction du SPASER. Celui-ci va fixer, en amont des achats, les orientations des élus en matière d'achat responsable et durable.

// Niort Agglo agit pour la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

Au travers de l'utilisation de produits recyclés



La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte a prévu plusieurs dispositions fortes en faveur du recyclage des déchets du secteur du BTP (Bâtiment et travaux publics), afin de créer un environnement favorable au développement de la valorisation de ces déchets. Ainsi, depuis 2020, pour les chantiers de construction routiers à la charge des collectivités, **70 % en masse des matériaux utilisés** doivent être réemployés ou orientés vers le recyclage ou autre forme de valorisation. Aussi, Niort Agglo a pris des dispositions pour l'ensemble de ses chantiers de voirie en zone d'activités économiques. Les mesures prises ont permis d'atteindre ce seuil réglementaire.

Au travers de la prévention de la production de déchets



La sensibilisation autour de la prévention des déchets

La sensibilisation, notamment auprès des scolaires, est un enjeu extrêmement fort pour déployer à grande échelle les politiques de prévention des déchets. En conséquence, Niort Agglo a organisé en 2022, **143 animations** dédiées à la prévention et au tri dans les écoles, ce qui a permis de **sensibiliser 3803 personnes**.

143 animations

dédiées à la prévention et au tri dans les écoles

3803 personnes sensibilisées



Le développement de la gestion de proximité des bio déchets

En 2022, le nombre de foyers équipés d'un composteur domestique sur Niort Agglo est de 12 073, ce qui représente un tonnage **évitée de 930 tonnes** sur Niort Agglo.

1 tonne de couches jetables évitée



Le soutien à l'achat de couches lavables

Les couches jetables représentent une quantité très importante de déchets (on estime ainsi qu'un **enfant de 0 à 3 ans génère près de 1 tonne** de couches jetables), d'autant plus que leur traitement chimique n'est pas sans incidence sur la peau des nourrissons. Aussi, passer aux couches lavables permet de très nettement limiter la production de déchets tout en améliorant le confort de bébé.

// Niort Agglo agit pour l'épanouissement des citoyens

Le compostage en établissement

Les écoles s'intéressent au devenir des déchets de cantine. La direction PREVALEC a toujours apporté ses recommandations et répondu aux interrogations. Des idées émergent et des réflexions bien avancées ont pu être menées sur Coulon, St Hilaire la Palud ou encore Vallans en plus des sites en activité sur La Rochénard et Frontenay Rohawn-Rohan.






L'encouragement de Niort Agglo pour les éco-manifestations

Dans le cadre du protocole éco-manifestation, **97 associations** ont sollicité la collectivité pour être accompagnées dans des démarches de tri et de prévention des déchets en 2022. Le recours au protocole éco-manifestation prend de l'ampleur d'année en année, témoignant aussi d'une certaine prise de conscience à limiter sa production de déchets lors des manifestations publiques.

97 associations
ont sollicité la collectivité

// Niort Agglo agit en faveur des modes de production et de consommation responsable

Le Repair Café ou atelier de la réparation

Ces ateliers éphémères regroupent des bénévoles - réparateurs qui réparent des objets du quotidien apportés par des visiteurs avec lesquels ils partagent leur savoir-faire, le tout dans une ambiance conviviale. Outre le côté pratique, le Repair Café s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire, créatrice de lien social sur le territoire.

Depuis 2019, les résultats des Repair cafés sont les suivants : **60 ateliers « Repair Café » organisés** ; **1 375kg** d'objets détournés vers le circuit de la réparation ; un **taux de réparation de 59%** ; la **mobilisation de 730 personnes** (participants et réparateurs bénévoles).

60 ateliers

Repair Café
organisés

• • • • •

1 375kg
d'objet détournés

RESSOURCES

Aide à la location de broyeurs individuels

Une aide est accordée aux usagers louant un broyeur à hauteur de 50% du montant de la facture. Elle est limitée à 100 € par foyer et par an. Sur l'année 2022, 13 demandes ont été accordées. Cela représente un montant d'aide de 900€ pour une estimation de 120m³ de broyat produit. Les quelques échanges directs avec les usagers sont très positifs. Certains louaient déjà les autres années, mais de nouveaux usagers sont passés à l'acte suite à cette aide.



Broyeurs mutualisés

Les déchets verts produits par les services municipaux et les usagers sont aujourd'hui majoritairement orientés vers les déchetteries publiques du territoire. Ils peuvent constituer des gisements importants notamment en période de forte production. Le broyage des déchets verts et l'utilisation du broyat qui en résulte présentent de multiples avantages : paillage au niveau des espaces verts et jardins privés permettant de limiter l'arrosage et le désherbage, alimentation de sites de compostage individuels et partagés en matières sèches, utilisation pour des projets paysagers ou d'espaces verts de la commune, réduction importante des trajets vers la déchetterie (et des émissions « carbone » induites) pour les usagers et les agents municipaux et gain de temps associé, désengorgement de la déchetterie sur ce flux et économies de traitement induites (valorisation des broyats en circuit court).



Le programme « Jardin au naturel »

Le programme Jardin au Naturel 2022 comprenait 26 animations réparties tout au long de l'année et a rassemblé 317 participants. Ce programme est conjointement proposé par la mission biodiversité de la ville de Niort, le service des eaux et la direction déchets de l'agglomération. Le bilan de l'année écoulée confirme la reconduction de cette opération pour 2023.



Au travers de la préservation de la biodiversité

De manière à préserver les populations de pollinisateurs, une vingtaine de ruches a été installée depuis 2020 sur des sites de la direction assainissement.

20 ruches



Au travers de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Préservation de la ressource en eau

Les actions de protection de la ressource en eau portent à la fois :

- **Sur la qualité**, pour les pollutions ponctuelles accidentelles ou volontaires, une station d'alerte en entrée d'usine, relié aux téléphones et PC d'astreinte, permet désormais dans le cadre de procédures de secours d'aider à déterminer l'origine d'un polluant dont le service n'aurait pas eu l'information du déversement. À la clôture de l'année 2022, le comité de pilotage a donné son aval aux objectifs qualitatifs et stratégiques, ainsi qu'à la planification des actions sur le terrain pour l'année 2023.
- **Sur la quantité d'eau disponible**, compte tenu des effets du changement climatique et des besoins en eau important pour les différents acteurs du territoire, le Service des Eaux du Vivier a réussi à diversifier les sources d'approvisionnement en eau pour l'agglomération. De plus, une gestion préventive et coordonnée avec l'État et les acteurs de l'agriculture a été menée tout au long de l'année 2023. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la stratégie établie dans le schéma directeur départemental.



Actions agricoles

La dynamique de suivi, d'accompagnement technique, et de conseils auprès des agriculteurs des bassins de captages se poursuit, en regard de l'enjeu eau potable et en partenariat avec les organismes professionnels agricoles (coopératives, négoce, associations de développement agricole, Chambre d'agriculture).

Programme Terres de Source

À l'été 2023 a été lancée avec le Service des Eaux de Niort Agglo, le Haut Val de Sèvre, le Sertad et le SECO une étude pour envisager le déploiement d'un label de type Terres de Sources pour protéger la ressource en eau et valoriser les agriculteurs qui s'y engagent. Il s'agit de limiter le recours aux pesticides.

Expérimentation sur la couverture des sols

Des semences sont fournies aux agriculteurs, afin qu'ils expérimentent des couverts végétaux entre leurs cultures principales ou simultanément : pour l'année 2023, ce sont une quarantaine d'agriculteurs qui ont bénéficié de cette action sur les deux bassins Vivier et Courance sous différentes modalités (inter-cultures courtes et cultures associées), pour **340 hectares implantés**. Cette action sert également de support à des actions collectives.

Accompagner les filières favorables à la qualité de l'eau

Depuis deux ans, il est proposé aux exploitants agricoles d'expérimenter la culture du chanvre. En lien avec certaines actions du PAT et du PCAET, la culture coche en effet de nombreux points positifs : faible besoin en intrants, peu gourmande en eau, ...

Toutefois, la maîtrise de la production nécessite encore un accompagnement technique des producteurs pionniers.

Accompagnement collectif et journées techniques inter-bassins

L'accompagnement collectif des exploitants souhaitant se diriger vers des systèmes plus vertueux est une des actions prioritaires du programme d'actions Re-Sources. En partenariat avec **3 partenaires techniques** (FRAB Nouvelle Aquitaine, CIVAM Marais Mouillé et l'APAD Centre Atlantique), divers groupes d'agriculteurs (groupe Grandes Cultures Biologique Sud79, groupe Autonomie fourragère et plus récemment un groupe agriculture de conservation des sols) se retrouvent en 2023 pour échanger et se rassurer dans leurs prises de décisions et leurs choix agro-écologiques.

Dans le cadre des RDV des couverts végétaux, Niort Agglo et les producteurs d'eau potable des Deux-Sèvres porteurs du programme d'action Re'Sources ont proposé l'opération "enterre ton slip" aux agriculteurs des territoires, afin de mesurer la vie biologique des sols.



RESSOURCES



La valorisation des déchets verts en agriculture

La gestion des déchets verts représente une préoccupation pour Niort Agglo. En effet, les tonnages arrivant sur la plate-forme de déchets verts sont très conséquents. Pour éviter le « tout compostage », Niort Agglo s'est rapprochée en 2017 de la Chambre d'agriculture et d'exploitants agricoles pour valoriser un broyat frais criblé. Ce produit, conforme à la norme, permet d'entretenir, dans le cadre d'un échange gagnant – gagnant, le taux de matière organique des sols et sa séquestration du carbone. En 2022, **près de 6900 tonnes** ont été produites.

Mesure Agro-Environnementale et Climatique

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans la mise en place de pratiques vertueuses.

Le dispositif est connu et reconnu des agriculteurs puisqu'une animation territoriale est en place depuis plus de 10 ans. Les engagements 2023 totalisent 810 hectares sous contrat pour une durée de 5 ans, soit une quinzaine d'exploitation engagées pour un **montant prévisionnel d'environ 1 million d'euro d'aide public** en faveur de la protection de la ressource en eau.

810 hectares
sous contrat
de 5 ans



1 million d'euros
d'aides publiques
prévues

JOURNÉE PATRIMOINE SOLS
Septembre | 2023

RDV SAMEDI 23 SEPTEMBRE

APAD

VENEZ DÉCOUVRIR L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS !

La Roche Laitière

Ferme La roche laitière
Chemin des 3 fermes
79230 Brûlain
de 10h à 18h

REPAS AVEC PRODUITS LOCAUX 20 €
-10 ANS 10 €

ATELIERS DECOUVERTE PRODUITS FERMERS RANDONNEES

JEU AVEC NOMBREUX LOTS A GAGNER !

Infos et réservation via ce QR code ou au 06.79.85.64.68

En partenariat avec

Re Sources, EAU GRAND SUD-OUEST, SYNDICAT 48

Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable



Agriculture de conservation des sols

Qu'est-ce que l'agriculture de conservation des sols ? Il s'agit d'un système cultural qui permet de prévenir les pertes de terres arables tout en régénérant les terres dégradées.

Elle favorise le maintien d'une couverture permanente du sol, une perturbation minimale du sol et la diversification des espèces végétales.

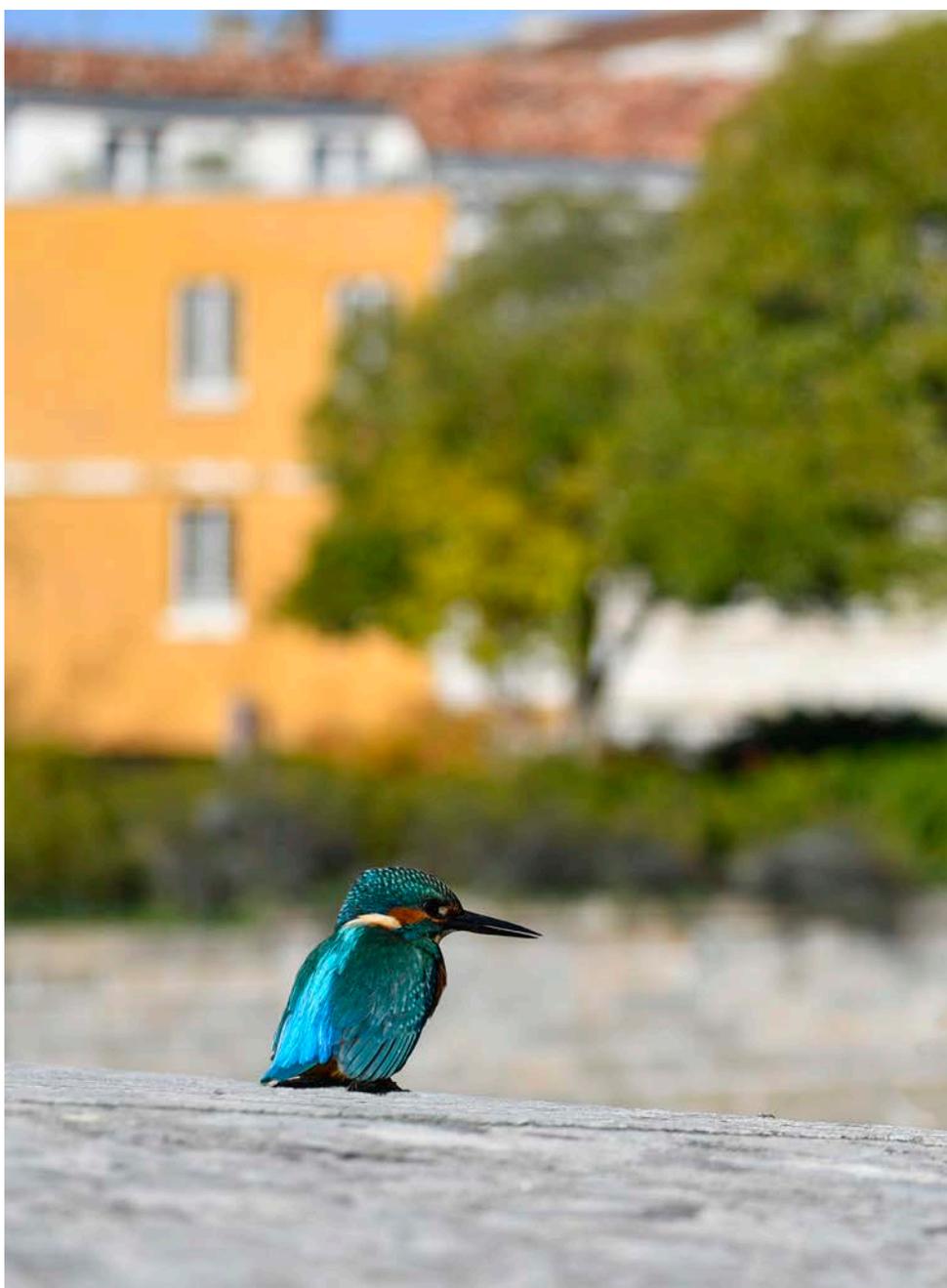
Une mobilisation locale pour éviter la prolifération de l'ambroisie



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive, concurrente des cultures et résistante aux produits chimiques, dont le pollen est hautement allergisant.

Niort Agglo souhaite empêcher l'espèce de s'installer, en formant un réseau de référents territoriaux, chargés de signaler la présence de l'ambroisie sur leur secteur, d'informer les personnes concernées sur les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre sa prolifération ou pour se protéger des allergies.

En 2023, une piqûre de rappel a été organisée pour les référents désirants renforcer leurs connaissances sur cette plante et les moyens de limiter sa propagation au local. Le travail des sentinelles commence à payer : plusieurs signalements de l'ambroisie ont été récemment réalisés sur Niort Agglo.



PRODUCTION RENOUVELABLE

Le développement des énergies renouvelables

La production photovoltaïque injectée



Certains équipements communautaires sont équipés de panneaux photovoltaïques dont la production est intégralement injectée sur le réseau de distribution d'électricité : le siège social de Niort Agglo, la station d'épuration de Frontenay Rohan-Rohan et les Ateliers relais d'Échiré. Dans ces cas, l'électricité est entièrement vendue par Niort Agglo.



La production photovoltaïque auto-consommée



Avec la crise énergétique, le kWh auto-consommé devient plus attractif que celui acheté sur le marché. À ce jour, seule la STEP d'Aiffres auto-consommait sa propre production d'électricité.

En septembre 2023, la toiture du hangar du SEV a été équipée de panneaux photovoltaïques en toiture, là aussi pour de l'auto-consommation à 100%, car le site du Vivier est électro-intensif. Les premiers kWh produits seront auto-consommés dès la fin de cette année.

+1300 MWh
injectés en cumul

L'appel à projets pour implanter une centrale photovoltaïque sur les anciennes décharges



En conformité avec les prescriptions du SCoT, les anciennes décharges de Niort Vallon d'Arty et de Prin-Deyrançon ont fait l'objet en 2020 d'un appel à projet lancé par Niort Agglo, pour qu'un porteur de projet étudie, conçoive, réalise, exploite pendant au moins 30 ans, puis démantèle une centrale photovoltaïque sur les anciens casiers de stockage des déchets. En contrepartie de la mise à disposition des sites, un loyer sera versé à Niort Agglo. Fin 2022, les promesses de bail ont été signées et les permis de construire déposés. Au second semestre 2023, le permis de construire va être délivré, ce qui permettra aux porteurs de projet de se tourner vers les opérations de financement des deux projets.



La production d'eau chaude sanitaire par le solaire thermique

Quatre sites communautaires sont équipés de production d'eau chaude sanitaire : deux piscines (à Magné et à Mauzé sur le Mignon), ainsi que deux ateliers communautaires (rue Ste-Claire Deville et Niort Vallon d'Arty).

// Niort Agglo agit pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique

Le développement des énergies renouvelables



La production de biocombustible à partir de ligneux

La plate-forme de valorisation des déchets verts de Niort Agglo permet de valoriser différents produits : compost, broyat frais criblé, et biocombustibles. Moyennant broyage des branches et criblage des broyat obtenus, de l'énergie est ainsi produite à partir des déchets verts ligneux collectés en déchetterie. **Ce biocombustible est commercialisé en chaufferie bois.**



278 tonnes en 2022

de biocombustibles produit à partir des déchets verts



La piscine Les Colliberts : un bâtiment exemplaire pour la chaleur

Une piscine consomme par définition énormément d'énergie, notamment de la chaleur pour le chauffage de l'eau des bassins, pour les douches, ...

La piscine « les Colliberts », à Mauzé sur le Mignon, est exemplaire pour ses consommations de chaleur : l'hiver, la principale source de chaleur provient de la chaufferie au bois, tandis que le reste de l'année la piscine est chauffée par de la « chaleur verte » grâce au réseau de chaleur alimenté par l'unité de méthanisation Déméter Énergies.

Ainsi, en 2022, la piscine n'a consommé du fuel qu'à hauteur de 7% contre 63% en bois énergie et 30% issue de la méthanisation agricole.



93% de chaleur renouvelable

// Les politiques de planification de Niort Agglo



Le Projet Alimentaire Territorial

Parce qu'agir en faveur du climat passe notamment par l'assiette, en choisissant des produits locaux et en circuits courts, et parce que décarboner, c'est aussi accompagner la transition de notre modèle agricole, les élus ont souhaité emmener la profession agricole, les associations et les citoyens dans une démarche de relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation, grâce à la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial. Aujourd'hui, ce sont **19 actions concrètes** qui sont déployées sur l'ensemble du territoire de Niort Agglo et du Haut Val de Sèvre. Afin d'accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs, Niort Agglo réfléchit à la création d'espaces-test agricoles pour permettre aux porteurs de projet de s'essayer au métier dans un cadre sécurisé.



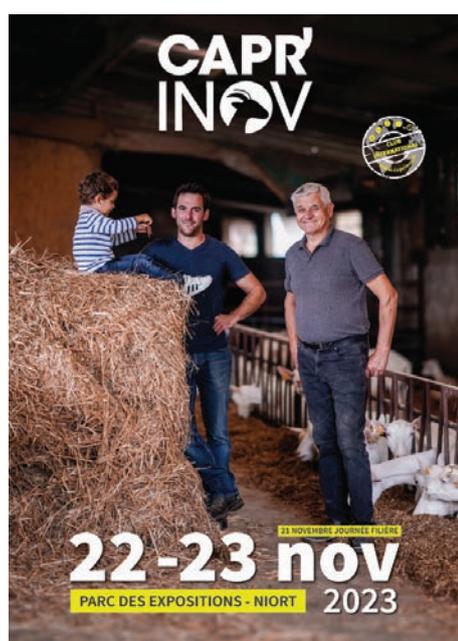
La Feuille de route ESS et Innovation Sociale

Niort Agglo, territoire de référence Économie sociale et solidaire (ESS) reconnu depuis de nombreuses années au niveau national, a proposé en février 2021 d'amplifier son action sur ce volet, dans la complémentarité de ses autres schémas de développement, et définir précisément les axes d'intervention et chantiers de travail à ouvrir pour les prochaines années. Adoptée le 29 juin 2023, avec l'ambition d'appuyer la transition énergétique, sociale, sociétale et environnementale du territoire, la feuille de route ESS et Innovation Sociale s'articule autour de 3 piliers, chacun décliné en axes opérationnels sur la période 2023-2026.

Le PLUi-D en cours d'instruction

Pour les éléments de paysage protégés, le répertoire est large : **346 arbres** remarquables identifiés et protégés, **4 782 kilomètres** de haies et d'arbres identifiés et protégés, **4 860 hectares** de surfaces naturelles identifiés et protégés.

4782KMS
de haies et arbres



// La mobilisation des citoyens



Le soutien aux actions de sensibilisation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial

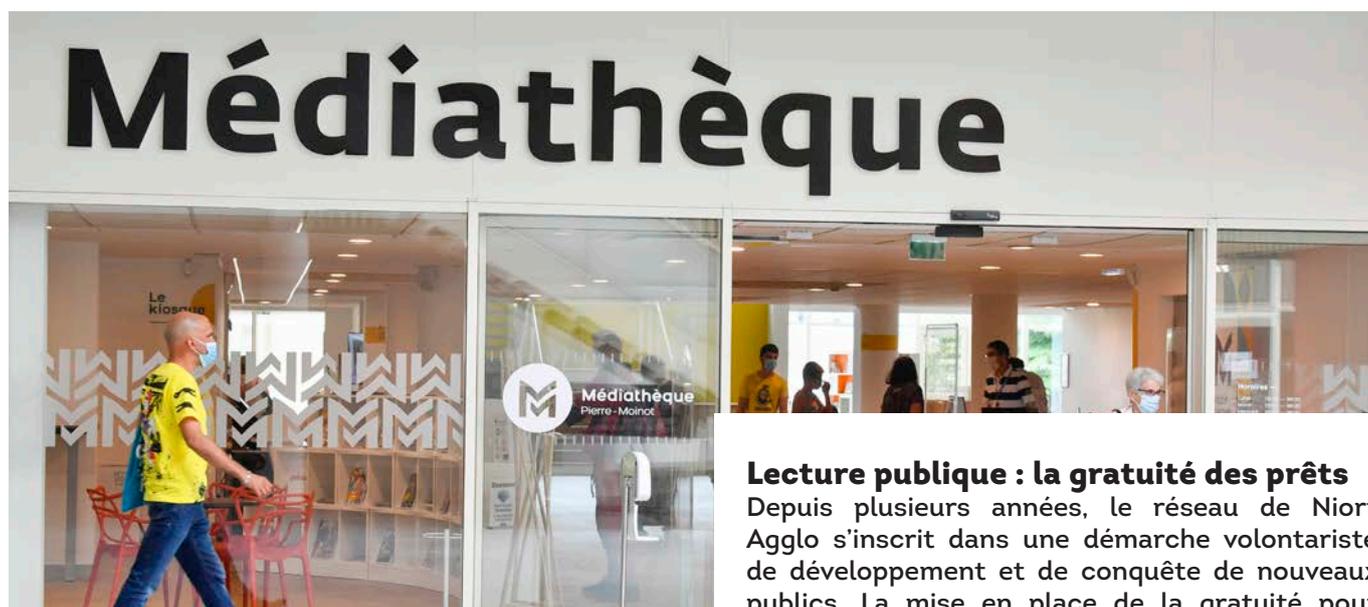
Au printemps 2023, Niort Agglo a proposé des animations autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire à l'occasion de plusieurs événements : Natur'Aiffres en mars, Un dimanche à la ferme en mai à Saint-Hilaire-la-Palud, et lors des Marchés de Producteurs de Pays d'Échiré et Épannes en juin. Et rendez-vous en novembre pour l'incontournable salon Capr'Inov à Niort.

// Intégration du Développement Durable dans le fonctionnement de Niort Agglo

L'engagement dans une démarche numérique responsable

À la Direction des Systèmes d'information, des actions en rapport avec le numérique responsable ont été débutées en 2023 : mieux connaître son système d'information (inventaire le plus complet et précis possible) ; évaluer son système d'information tous les ans (mesure d'impact environnemental sur les actions mises en place) ; réemployer le matériel en donnant les équipements. Ces trois actions sont actuellement en cours.

// Niort Agglo agit pour l'épanouissement des citoyens



Pour les médiathèques



Le réseau des médiathèques est engagé dans de nombreux partenariats. Établissements culturels de proximité, les médiathèques du territoire constituent à la fois des points ressources mais également des lieux de diffusion potentiels pour les structures éducatives et socio-culturelles. Les médiathèques de Niort Agglo ont proposé en 2022 deux modalités d'intervention en direction de ces publics :

- **Les accueils**, in situ, qui permettent de présenter les espaces ainsi que les collections. Ces actions ont été menées en partenariat avec des organismes tels que l'ASFODEP, France Terre d'Asile, Pôle Emploi, le CCAS, l'École de la deuxième chance et d'autres acteurs du domaine de l'insertion.
- **Les interventions hors les murs**, en milieux fermés en direction de la maison d'arrêt ou de l'hôpital, ou comme cette expérimentation en étroite collaboration avec le service communautaire « Gens du voyage » et le CCAS de Niort qui a permis des interventions sur plusieurs aires d'accueil.

Lecture publique : la gratuité des prêts

Depuis plusieurs années, le réseau de Niort Agglo s'inscrit dans une démarche volontariste de développement et de conquête de nouveaux publics. La mise en place de la gratuité pour tous en 2021 a été l'occasion d'accompagner l'investissement réalisé sur la nouvelle médiathèque Pierre-Moinot, de concourir à une plus grande attractivité des médiathèques sur l'ensemble du territoire et de favoriser l'accès de tous à la culture. En 2022, toutes les médiathèques enregistrent un **accroissement des inscriptions et le niveau général dépasse celui d'avant la gratuité de plus de 50%**.

L'offre de services renforcée

Pour les musées



Depuis 2021, les musées proposent de nouveaux produits aux visiteurs : Le petit cabinet de physique, Explor visit (un parcours de visite pour chaque musée de Niort Agglo selon une modélisation 3D), une nouvelle plaquette pédagogique à destination des enseignants, un parcours numérique relatif à Auguste Tolbecque, une table interactive en histoire naturelle. Les musées pratiquent également, de façon continue, l'accueil de publics et de stagiaires en situation de handicap.

// Niort Agglo agit pour la cohésion sociale entre les territoires et les générations

Les clauses d'insertion dans les marchés publics



Considérant les objectifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et conformément à sa compétence actions d'insertion, Niort Agglo soutient le retour à l'emploi des publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, la collectivité s'appuie sur le recours aux heures d'insertion dans ses marchés publics. Depuis bientôt trois ans Niort Agglo a créé un guichet clauses sociales qui optimise l'action publique, en faisant le lien entre commande publique, emploi et lutte contre les exclusions. Ce guichet unique territorial coordonne les actions des différents acteurs : donneurs d'ordres (maître d'ouvrage), entreprises soumissionnaires et structures d'insertion et à chaque étape du marché public.

En 2022, 43 400 heures d'insertion ont été réalisées, soit l'équivalent de la création de 34 Équivalents Temps Plein.

43 400
heures d'insertion
↪ **34 équivalents temps plein**

Le soutien à l'ESS et à l'Innovation Sociale



Considérant les ambitions de la feuille de route ESS et Innovation Sociale 2023-2026 et son appartenance aux différents acteurs du territoire, de nombreux acteurs de l'ESS sont mobilisés aux coté de Niort Agglo pour faire vivre cette feuille de route en mettant en œuvre des actions pour le territoire.

Plusieurs initiatives engagées sur 2023 ont appelé à des collaborations et des coproductions entre la collectivité et les acteurs comme :

- L'organisation des **premières rencontres d'affaires ESSPRESSO** ;
- Le **développement d'un parcours d'accompagnement "du Projet à l'Idée"** ;
- L'**ouverture d'une nouvelle licence professionnelle "management d'une entreprise de l'ESS"**.



#NIORTESS

ÉCOSYSTÈME DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DE L'INNOVATION SOCIALE

// Niort Agglo agit en faveur des modes de production et de consommation responsable



Le soutien au développement économique

La ressourcerie

En investissant le champ de l'Économie Sociale et Solidaire, l'activité « réemploi » s'inscrit nécessairement dans une démarche d'intérêt général et d'utilité sociale. Depuis septembre 2022, en supplément de la première implantation au 111A rue de Goise à Niort, une seconde ressourcerie a été ouverte par « Bazar etc. », au 155 avenue de Nantes. Cette opportunité permet donc de mieux desservir le public.

En 2022, les résultats suivants sont très encourageants et dans l'ensemble le double de 2021 :

75 TONNES
de déchets évités,
soit **+58%**

18 000
PERSONNES ont fréquenté
les deux
boutiques,
soit **+105%**

10 592
VENTES
soit **+115%** par
rapport à 2021

123 000 €
DE RECETTES VENTE
soit **+76%**

10 SALARIÉS
dont **2 CDI, 1 CDD**
et **7 contrats aidés**
(en 2028, 2 CDD)

2 VOLONTAIRES
en emploi civique

75 BÉNÉVOLES
dont plus d'un tiers très
actifs **20 de plus qu'en 2020**



Atelier Méca 2 Sèvre

Reconnue comme l'un des leviers majeurs à l'insertion sociale et professionnelle, la mobilité constitue un enjeu fort pour les personnes éloignées de l'emploi. C'est ainsi que la plateforme mobilité des Ateliers Méca 2 Sèvres a vu le jour, soutenue par les partenaires institutionnels (CAN, Etat, CD79 et Région Nouvelle Aquitaine) qui ont mobilisé leurs cadres stratégiques et financiers pour soutenir sa création et son développement. Au fil des années et des besoins, l'offre de la plateforme mobilité s'est étoffée.

L'auto-école sociale

L'auto-école solidaire a été créée en partenariat avec l'Automobile Club 79, pour répondre à deux enjeux : d'une part casser la spirale de « pas d'argent, pas de permis, pas de travail ; pas de permis, pas de travail, pas d'argent » ; d'autre part, réduire le nombre d'abandons en cours d'apprentissage du code et de permis. L'objectif de l'auto-école solidaire des Ateliers Méca 2 Sèvres est de proposer un accès au permis facilité via un tarif accessible et un accompagnement renforcé afin de sécuriser et de soutenir les personnes en apprentissage.

120 personnes
orientées ont eu une proposition d'évaluation des compétences préalables au code de la route

Communauté d'Agglomération du Niortais

140 rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex

Tél. : 05 17 38 79 00

Site web : www.niortagglo.fr

Facebook : Niort Agglo

Instagram et X : @NiortAgglo